

Mairie de SAINT-LOUP-DU-GAST  
2 Place de la Mairie  
53300 SAINT-LOUP-DU-GAST

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Avril 2022 à 19 h 30

Présents: MM. BARBÉ, CHATELLIER, GUILLOUX, FOURRÉ, MME LE RAI-JOUSSE, M. POCHEZ, MME CHARRIER, M. DOS SANTOS, MME DURAND-MAIGNAN

Absent: MME KACOU excusée qui a donné pouvoir à M. BARBÉ.

Secrétaire: M. GUILLOUX .

### BUDGET PRIMITIF 2022

Le conseil vote à la majorité absolue le budget primitif 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit:

- > section de fonctionnement : 363.852,41 €
- > section d'Investissement : 292.377,87 €

### Contributions directes:

Le conseil décide de voter comme suit les taux des impôts directs locaux 2022 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 44.51 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44.91%
  
- Produit attendu des taxes à taux voté : 111.473 euros.
- Ressources fiscales (TH sur résidences secondaires) : 6534 €
- Effet du coefficient correcteur compensation perte TH suite à réforme fiscale : 10241 €
- Allocations compensatrices versées par l'Etat : 4477 €

Total prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale : 132.725 euros

### PROJETS D'INVESTISSEMENT 2022

Le conseil a voté les prévisions budgétaires pour les projets d'investissements suivants qui ont été votés au budget primitif 2022 :

- travaux bâtiments communaux : 26.000 €
- terrain rue des Charrons – viabilisation 3 parcelles : 20.000 €
- terrain rue de la Gare – aménagement parking et aire de jeux : 135.000 €

Pour extrait conforme.  
En Mairie le 16 Avril 2022

**Le Maire,**  
**Marcel BARBÉ**

